



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 14.03.2025

Création de trois fenêtres de toiture sur la toiture de la PPE Creppons O, Nendaz

Titre du projet de construction

Création de trois fenêtres de toiture sur la toiture de la PPE Creppons O

Numéro pour consultation eConstruction

a034e2ea

Requérants

Sandrine et Tony Kaeser

Auteur des plans

Courtine et Héritier SA

Propriétaires

Sandrine et Tony Kaeser
PPE Creppons O par Veissonne-Immo-Promotion SA

Parcelle

6429 du plan 56 MC au lieu-dit Pra / Veysonnaz

Coordonnées

1'115'503 2'592'228

Affectation de la zone

H50

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 14.04.2025



Service de l'édilité
Constructions

Construction d'une maison d'habitation de deux logements en résidence principale avec un couvert à voitures et création d'un chemin d'accès, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une maison d'habitation de deux logements en résidence principale avec un couvert à voitures et création d'un chemin d'accès

Numéro pour consultation eConstruction

59cf6676

Requérant

Audric Fournier

Auteur des plans

Kilian Mariéthoz

Propriétaires

Christian Fournier

Hoirie Jeanne Fournier par Roland Fournier

Parcelles

2490 du plan 25 MC au lieu-dit Le Coudrey / Basse-Nendaz

2489 du plan 25 MC au lieu-dit Le Coudrey / Basse-Nendaz

Coordonnées

1°11'57.27" 2°58'9.828"

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 14.04.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Régularisation d'une terrasse démontable du café de la Place, Nendaz

Titre du projet de construction

Régularisation d'une terrasse démontable du café de la Place

Numéro pour consultation eConstruction

8f155e28

Requérant et auteur des plans

Jorge-Manuel Teixeira Barbosa

Propriétaires

Jorge-Manuel Teixeira Barbosa

Silvia Barbetta

Commune de Nendaz

Parcelles

1279 du plan 18 MC au lieu-dit Les Bornes/Haute-Nendaz

1364 du plan 18 MC au lieu-dit Les Bornes/Haute-Nendaz

Coordonnées

1°11'50.78" 2°58'9.042"

Affectation de la zone

H80 centre villageois

Dérogation

Distances par rapport aux voies publiques

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 14.04.2025

Basse-Nendaz, le 14 mars 2025

L'Administration communale